

UNIVERSITÉ LYON II
1985-1986

Ch 9334



PROBLÈMES SOCIO-SCOLAIRES DES ÉLÈVES DE MILIEU FAMILIAL DÉFAVORISÉ

**Propositions et projets d'actions pour une
amélioration de l'aide sociale à l'enfance
dans le cadre de l'action sociale au CONGO**

THÈSE

Présentée

en vue de l'obtention du Doctorat :

Lettres et sciences humaines --- Sciences de l'éducation

par

NDALA Timothé

632724

sous la direction de

Monsieur le Professeur Robert MARTIN

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| <u>PREMIÈRE PARTIE : LES OEUVRES SOCIALES</u> | 18 |
| CHAPITRE I - PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO | 19 |
| I.1 <u>Le cadre physique</u> | |
| 1.1.1 Structure et relief | |
| 1.1.2 climat et végétation | |
| I.2 <u>Etude sociologique</u> | |
| 1.2.1 les mouvements de population | |
| 1.2.1.1. les anciens mouvements de population | |
| 1.2.1.2 répartition actuelle | |
| 1.2.1.3 les déplacements actuels | |
| 1.2.2 L'état démographique actuel | |
| 1.2.3 L'économie | |
| 1.2.3.1 Aperçu sur la politique familiale nationale | |
| CHAPITRE II - L'ACTION SOCIALE DES EGLISES | 38 |
| II.1 <u>L'Eglise Catholique</u> | |
| 2.1.1 La Congrégation des Soeurs de l'Immaculée Conception | |
| 2.1.2 Le Secours Catholique | |
| II.2 <u>L'Eglise Protestante</u> | |
| II.3 <u>L'Armée du Salut</u> | |
| II.4 <u>La Croix-Rouge Congolaise</u> | |
| CHAPITRE III - LE SERVICE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE | 49 |
| III.1 <u>Les attributions</u> | 51 |
| III.2 <u>Le Budget</u> | 53 |
| III.3 <u>Le circuit administratif</u> | 56 |
| 3.3.1 La constitution des dossiers : | |
| - la demande | |
| - l'instruction | |
| 3.3.2 La décision de la commission | |

DEUXIÈME PARTIE : LES PROBLÈMES SOCIAUX DES ÉLÈVES 60DANS LA FAMILLE

| | | |
|---|-----|---|
| CHAPITRE IV - DESCRIPTION DE LA POPULATION ETUDIÉE | 61 | X |
| IV.1 <u>Les élèves</u> | 61 | |
| IV.1.1 Origine des élèves : lieu de naissance | | |
| IV.1.2 Age scolaire des élèves | | |
| IV.1.3 Origine scolaire des élèves | | |
| IV.2 <u>Le Chef de Famille</u> | 67 | |
| IV.2.1 Le lieu de naissance | | |
| IV.2.2. Age | | |
| IV.2.3 Etat matrimonial | | |
| IV.3 <u>La Famille</u> | 76 | |
| IV.3.1 La Fratrie | | |
| IV.3.2 La famille et l'éducation de l'enfant | | |
| CHAPITRE V - ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DU REVENU FAMILIAL..... | 88 | X |
| V.1 <u>Répartition des activités socio-professionnelles</u> | 88 | |
| V.1.1. Le statut des familles | | |
| V.2 <u>L'habitat</u> | 100 | |
| V.3 <u>Les biens matériels</u> | 105 | |
| CHAPITRE VI - L'AIDE SOCIALE : IMPACT INCERTAIN SUR LA FAMILLE..... | 113 | X |
| VI.1 <u>Besoins exprimés par les familles</u> | 113 | |
| VI.1.1 Besoins financiers | | |
| VI.1.2 Besoins sanitaires | | |
| VI.1.3. Besoins sociaux | | |
| VI.1.3.1 Besoins en logements décents | | |
| VI.1.3.2 Besoins en éducation | | |
| VI.2 <u>L'écolier et l'école</u> | 120 | |
| VI.2.1 Le chemin de l'école | | |
| VI.3 <u>L'école : ses qualités</u> | 122 | |
| VI.4 <u>L'école : ses défauts</u> | 126 | |
| VI.5 <u>L'école de rêve</u> | 129 | |
| VI.5.1 Où conduit l'école ? | | |

.../...



| | |
|---|-----|
| VI.6 <u>L'écopier en dehors de l'école</u> | 133 |
| VI.6.1 Le travail scolaire à la maison | |
| VI.6.2 Occupation post-scolaire | |
| VI.7 <u>Besoins exprimés par les enseignants</u> | 139 |
| VI.8 <u>Besoins exprimés par les décideurs</u> | 146 |
| VI.9 <u>Besoins exprimés par les travailleurs sociaux</u> | 149 |
| VI.10 <u>Etudes comparatives entre les différentes catégories de personnes interrogées</u> - | 152 |
| - les décideurs | |
| - les enseignants | |
| - les travailleurs sociaux | |
| | |
| <u>TROISIÈME PARTIE : VERS UN PROJET D'ACTION SOCIALE EN FAVEUR DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE</u> - | 155 |
| | |
| CHAPITRE VII - LE CONCEPT D'AIDE | 156 |
| VII.1 <u>Définition et élaboration des concepts</u> | 158 |
| VII.1.1 Définition | |
| VII.1.2 Elaboration | |
| VII.2 <u>Le concept d'aide proprement-dit</u> | 161 |
| VII.2.1 Utilisation du mot "aide" en service social | |
| VII.2.2 Représentation imagée du concept d'aide | |
| VII.2.3 Les dimensions du concept d'aide | |
| VII.2.3.1 Les protagonistes | |
| VII.2.3.2 Le temps | |
| VII.2.3.3 L'espace | |
| VII.2.3.4 Le contenu | |
| VII.2.3.5 Les techniques | |
| VII.3 <u>Le concept d'accompagnement en Service Social</u> | 176 |
| | |
| CHAPITRE VIII - PROPOSITION POUR L'AMÉLIORATION DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (à court terme) | 177 |
| VIII.1 <u>L'aide et les aides</u> | 179 |
| VIII.1.1 Mieux couvrir certains risques | |
| VIII.1.1.1 Améliorer la protection des malades et handicapés - | |
| VIII.1.1.2 Améliorer la protection de la femme seule | |
| VIII.1.2 <u>Changer le mode de décision</u> | |
| A/ Décontrer | |
| B/ Alléger le circuit administratif | |

| | | |
|------------|---|-----|
| VIII.2 | <u>La Stratégie</u> | 188 |
| VIII.2.1 | Au niveau de la D.G.A.S. | |
| VIII.2.2 | Au niveau régional | |
| VIII.2.3 | Au niveau du privé | |
| VIII.3 | <u>Les établissements</u> | 195 |
| VIII.3.1 | L'action sanitaire | |
| VIII.3.1 | Les centres médico-sociaux | |
| VIII.3.2 | La protection maternelle et infantile | |
| VIII.3.2 | L'action sociale | |
| VIII.3.2.1 | Le centre social | |
| VIII.3.2.2 | Le service social | |
| VIII.3.3 | Amélioration de l'existant et création de nouvelles structures | |
| VIII.3.3.1 | Mettre à la disposition des centres médico-sociaux un personnel qualifié - | |
| VIII.3.3.2 | Améliorer les conditions de vie des populations - | |
| VIII.3.3.3 | Une politique de prévention plus affirmée | |
| VIII.3.3.4 | L'amélioration de l'accès au logement - | |
| VIII.3.3.5 | La diminution du nombre d'enfants par classe pédagogique - | |
| VIII.3.3.6 | L'organisation des colonies de vacances - | |
| VIII.3.3.7 | La politique de couverture de l'ensemble du territoire par des nouveaux centres d'éducation sociale - | |
| VIII.3.3.8 | Création des foyers sociaux féminins - | |
| VIII.3.4 | Nécessité de mieux informer : augmenter et diversifier l'information - | |
| VIII.3.4.1 | Les permanences | |
| VIII.3.4.2 | Le recours aux medias | |
| VIII.3.4.3 | L'envoi de dépliants | |
| VIII.3.4.4 | Un contact personnalisé | |

- VIII.3.5 De nouveaux vecteurs d'information :
développer l'information à l'extérieur
de l'organisme -
 - VIII.3.5.1 Pour d'autres médiations de l'information -
 - VIII.3.5.2 L'initiative privée : un potentiel à ne pas
négliger -
- VIII.3.6 Une meilleure gestion passe par la responsabilisa-
tion des organismes sociaux et des autres intervenants-
 - VIII.3.6.1 Améliorer la formation du personnel pour un
meilleur service public -
 - VIII.3.6.2 Repenser la formation initiale -
 - VIII.3.6.3 Personnaliser les tâches -

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE IX - VERS UNE DEFINITION D'UN SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE (à long terme) : EXEMPLE DU MONDE AGRICOLE - | 218 |
| IX.1 <u>La situation actuelle en République Populaire du Congo</u> | 219 |
| <u>en matière de protection sociale</u> - | |
| IX.1.1 La caisse nationale de prévoyance sociale (C.N.P.S.) | |
| IX.1.2 Les risques actuellement couverts par la C.N.P.S. | |
| IX.1.3 L'action sanitaire et sociale en faveur des affiliés et de leurs familles- | |
| IX.1.4 Le budget de la C.N.P.S. | |
| IX.1.5 Le régime spécial des fonctionnaires | |
| IX.2 <u>Analyse et critique du système actuel de prévoyance sociale</u> ... | 231 |
| IX.2.1 Les inégalités d'accès aux droits - | |
| IX.2.2 L'insuffisance des risques pris en compte - | |
| IX.2.3 Faible proportion des populations touchées par le système actuel - | |
| CHAPITRE X - LA RECHERCHE DE PRINCIPES ET BESOINS DE PROTECTION SOCIALE - | 233 |
| X.1 <u>Les risques communs à l'ensemble des travailleurs</u> | 235 |
| X.1.1 Les risques non professionnels - | |
| X.1.2 Les risques professionnels - | |

| | |
|--|-----|
| X.2 <u>Les risques spécifiques au monde agricole</u> | 242 |
| X.3 <u>Propositions à long terme</u> | 250 |
| X.3.1. La couverture du risque-maladie - | |
| X.3.2. Une politique en faveur de la mère et de l'enfant - | |
| X.3.3. La garantie des revenus- | |
| X.3.4. Des efforts progressifs en faveur des handicapés - | |
| X.3.5. Une extension du système de pension-vieillesse - | |
| X.3.6. En ce qui concerne le risque chômage - | |
| CHAPITRE XI - PRINCIPALE ORIENTATION..... | 254 |
| XI.1 <u>Les problèmes de financement</u> | 254 |
| XI.1.1 Les cotisations - | |
| XI.1.2 Les subventions et transfert - | |
| XI.2 <u>Les problèmes administratifs</u> | 258 |
| XI.2.1 Détermination du montant des cotisations - | |
| XI.2.2 Le recouvrement - | |
| CONCLUSION GÉNÉRALE | 269 |
| BIBLIOGRAPHIE | 281 |
| INDEX THÉMATIQUE | 293 |
| TABLE DES MATIÈRES | 298 |

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour mettre le point final à notre recherche, il nous reste à réfléchir encore sur l'expérience congolaise dans le domaine de l'aide sociale aux élèves de milieu familial défavorisé, pour essayer d'en tirer quelques conclusions et quelques enseignements pour l'avenir. Nous nous étions posé, au départ, deux questions :

► la finalité de l'aide aux élèves est de permettre aux familles de recouvrer leur autonomie pour éduquer et entretenir seules leurs enfants. Mais, telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, ne contribue-t-elle pas à les maintenir dans un rôle d'assisté ?

► ne se borne-t-elle pas à des prestations financières qui, d'ailleurs modestes par rapport aux besoins, omettent de rechercher d'autres voies et moyens permettant de sortir des difficultés qui sont les causes fondamentales du recours ?

Nous avons entrepris tour à tour l'examen du service d'aide sociale, de son étendue, de son fonctionnement. Nous avons essayé d'évaluer les résultats obtenus, de signaler les lacunes et les imperfections et nous nous sommes autorisé à proposer quelques solutions et à ouvrir quelques perspectives d'avenir. L'image que nous avons tenté de projeter

montre que la création de ce service et son évolution relèvent de l'empirisme : empirisme pour en déterminer les bénéficiaires" et les allocataires, empirisme pour en fixer le montant, empirisme pour en organiser le financement.

Grâce aux discours et aux propos que nous ont livrés familles et responsables de différents services sociaux, nous pouvons dire que nos hypothèses se trouvent confirmées. Dans la mesure où ils sont unanimes sur l'insuffisance de l'aide et son inadaptation à la diversité des situations des enfants et de leurs familles, il apparaît que ces besoins ne sont pas uniquement d'ordre financier mais concernent aussi la formation professionnelle et l'instruction des enfants, qui doivent être prises en compte. Du moment où ces familles ne trouvent pas d'autres institutions à leur disposition, elles restent des "familles assistées", perdant ainsi leur liberté pour éduquer et entretenir leurs enfants. Les réponses reçues soulignent clairement que nous sommes loin d'une autonomie de ces familles. Nous sommes entré chez elles, nous avons pu observer leur genre de vie et vu leur maison, la situation de leurs enfants ; or, toutes, en général, en ont plusieurs, trois au minimum pour les unes, quatre à six pour les autres. Leur maison est peu adaptée à toute progéniture. Parfois, c'est une simple case sans ameublement propice, ce qui rend difficile le travail scolaire.

A l'école, nous avons pu voir aussi ces enfants mal habillés, mal nourris. Nous connaissons également les prestations dont elles ont bénéficié et les autres besoins qu'elles veulent que les services les aident à satisfaire. Mais, là s'arrêtent nos certitudes.

A ce stade de notre étude, nous pouvons dire que l'aide sociale fournit uniquement des allocations modiques par rapport au coût de la vie et ne couvre pas tous les enfants concernés ; d'où la nécessité, pour notre service, de changer d'orientation, afin d'adapter ses actions aux besoins des enfants et de leurs familles.

Pour y parvenir, elle doit cesser d'être :

- épisodique,
- insuffisante,
- individualisante.

L'aide sociale aux élèves doit être globale, ce qui suppose une politique cohérente, ordonnée et définie à la fois pour l'enfant et sa famille, grâce à une connaissance exacte de leurs besoins. Elle doit dépasser l'aspect curatif pour rechercher une véritable prévention et tendre vers un service de protection mobilisateur et coordinateur.

Nous n'ignorons point, cependant, quel que soit son contexte historique, démographique et même économique, qu'il n'a jamais été facile à un Etat de définir les limites précises de son action sociale. En lui-même, le terme est flou et laisse entrevoir déjà un vaste champ d'intervention. La protection de

l'enfance, la promotion de la femme, l'hygiène, la santé, l'aide aux handicapés sont assurément du domaine de l'action sociale ; de même que la définition dans un projet de code de la famille, des droits et des devoirs de la famille et de chacun de ses membres, les uns envers les autres, et vis-à-vis de l'Etat. Mais on peut encore évoquer les problèmes liés aux mauvaises conditions alimentaires, à la recrudescence de certaines maladies endémiques, à la nécessaire sédentarisation des populations de l'intérieur d'un pays comme le Congo etc... En fait, l'action sociale, c'est un peu tout cela à la fois.

C'est peut être un mauvais contexte économique, ajouté à un manque de discernement dans le choix les plus sérieux, qui conduit les Services des Affaires Sociales sur la voie d'une action individuelle au lieu d'une action globale et intégrée. Cette absence de réalisme ne peut permettre, entre autres choses, la mise en place d'un système élargi de protection sociale.

Un rapport édifiant établi par une commission d'enquête du Ministère de la Santé fait état, pour ces années qui ont suivi l'indépendance, de "l'insuffisance des risques pris en compte dans les structures du monde du travail, tels que les accidents du travail et les maladies professionnelles, la mise à l'écart sans autre forme de procès, de certaines catégories socio-professionnelles (commerçants, artisans, agriculteurs, dans le système de protection sociale)".

Une autre conséquence non moins préoccupante de cette politique est l'insuffisance, sur presque tout le territoire du Congo, de centres d'accueil et d'animation qui sont l'ossature indispensable à tout espoir de progrès social.

Aussi, estimons-nous, en dépit de difficultés citées, qu'il est indispensable de rechercher des données scientifiques valides pour qu'une politique adaptée, cohérente, capable de distinguer les priorités et les besoins d'une protection sociale pour tous soit développée.

Au moment où nous terminons la rédaction de ce travail, nous espérons que le Parti et le Gouvernement qui se sont toujours battus pour la liberté de leur peuple n'oublieront jamais que la liberté est d'abord l'affranchissement des besoins qui pèsent sur le consentement et le contraignent, que c'est une libération à l'égard des impératifs économiques et sociaux. Mais les Congolais devraient tenir compte des possibilités de leur pays et formuler leurs exigences en fonction des capacités de son économie et non par rapport à tel ou tel système étranger; qu'ils aient dans l'esprit et dans le coeur, ces deux vers de LAMARTINE, tirés "des Harmonies" :

"Adore ton pays et ne l'arpenle pas "

"Ami, Dieu n'a pas fait les peuples au compas".